

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Gestion-chaotique-a-la-centrale-nucleaire-de-50674>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°72 > **Gestion chaotique à la centrale nucléaire de Chinon : nous avons fait condamner EDF en justice !**

3 mai 2017

Gestion chaotique à la centrale nucléaire de Chinon : nous avons fait condamner EDF en justice !

Nous reproduisons ici le communiqué de presse envoyé suite à notre victoire contre EDF. En effet, le 7 décembre, le Tribunal de police de Tours l'a condamnée pour sa gestion chaotique de la sûreté à la centrale nucléaire de Chinon (Indre-et-Loire), suite à une plainte que nous avons déposée en avril 2014. Les trois infractions retenues ne constituent que la partie émergée de l'iceberg des nombreuses aberrations observées sur ce site, qui mettent en danger riverains et travailleurs.



EDF et le directeur de la centrale de Chinon condamnés pour trois infractions

EDF et le directeur de la centrale ont été condamnés à payer respectivement 7000€ et 2750€ d'amende pour trois infractions. *[NB : nous avons porté plainte uniquement contre EDF, c'est le Parquet qui a choisi de poursuivre le directeur].*

Ils ont d'abord été reconnus coupables de la mauvaise gestion des substances chimiques destinés à l'entretien des installations. En effet, les acides et les bases, produits pourtant incompatibles dont le mélange peut déclencher de violentes réactions, étaient rangés dans la même armoire, au mépris des règles de sécurité les plus élémentaires ! Cette négligence est d'autant plus inquiétante que la gestion du local concerné est sous-traitée à un prestataire extérieur.

Le tribunal a également sanctionné l'absence de traçabilité de certaines opérations de maintenance, les contrôles systématiques étant remplacés au dernier moment par de simples sondages sans que ce changement ne soit formalisé.

Enfin, EDF et le directeur ont été sanctionnés pour une importante fuite de bore (produit destiné à freiner les réactions nucléaires) sur une canalisation. Alors que la réglementation européenne considère cette substance comme "*hautement préoccupante en raison de ses caractéristiques reprotoxiques*" [*susceptible d'affecter la fertilité ou la fécondité*], l'avocat d'EDF avait osé effectuer un parallèle avec une simple trace de calcaire !

Des infractions révélatrices d'une mauvaise gestion généralisée

Les trois infractions retenues par le tribunal ne constituent qu'une petite partie des faits évoqués dans un rapport publié fin 2013 par l'Autorité de sûreté nucléaire, suite à une série d'inspections effectuées sur le réacteur B1, arrêté pour travaux de maintenance.

Dalle en béton menaçant de s'effondrer, travailleurs ballotés d'un chantier à l'autre sans recevoir les

informations requises sur les risques, inondations internes chroniques, refus d'accorder des équipements de protection contre les radiations... Au total, le Réseau "Sortir du nucléaire", qui avait déposé plainte en avril 2014, avait recensé dans ce rapport une quinzaine d'infractions à la réglementation des installations nucléaires et au droit du travail.

Le Réseau "Sortir du nucléaire" et le groupe local Sortir du nucléaire Touraine espèrent que cette condamnation attirera l'attention sur la menace constante que la centrale fait peser sur les riverains et les travailleurs. C'est à juste titre que Chinon, placée en surveillance renforcée pendant cinq ans, demeure en "surveillance particulière spécifique". Les inquiétudes des associations restent fondées, comme en attestent des défauts persistants dans le suivi des travaux de maintenance et la contamination d'un sous-traitant en septembre 2016.

Dans ces conditions, la prolongation de la durée de fonctionnement de la centrale engagée par EDF est particulièrement inacceptable. Aux dysfonctionnements résultant d'une conduite chaotique des travaux, va s'ajouter le vieillissement des équipements. Certains, déjà obsolètes, ne sont pas remplacés ; d'autres, comme les cuves des réacteurs, ne sont ni remplaçables ni réparables. **Plutôt que d'engloutir des milliards dans le rafistolage des réacteurs, la sagesse exigerait de fermer au plus vite cette centrale vieillissante.**